Des aménagements nécessaires pour garantir la qualité et la sécurité de la circulation à Saint-Dizier

Des travaux de réfection des chaussées du contournement de Saint-Dizier (RN4) ont lieu à compter de ce mardi 10 juin **jusqu'**au 25 juillet 2025. En vue de limiter les effets sur la vie des habitants, et en prenant en compte les impératifs des commerçants, des ajustements ont été décidés par la Région Grand Est et la DIR Est, en concertation avec la Ville de Saint-Dizier.

La prochaine phase de travaux est importante : préalable nécessaire aux futures opérations de mise à 2x2 voies, le contournement de Saint-Dizier doit faire l'objet d'un renouvellement de ses chaussées. En effet, leur état de dégradation ne permet plus d'attendre, et la mise à 2x2 voies doit se faire sur la meilleure infrastructure possible, afin que l'opération soit la plus performante, aussi bien pour l'usager que pour le contribuable.

Dans un contexte économique sensible, des ajustements ciblés seront mis en œuvre afin de limiter autant que possible les contraintes pour les habitants, les commerçants et les visiteurs durant la période des travaux.

Des adaptations à la demande des élus du territoire

Les horaires de nuit, pour les travaux prévus du 7 au 11 juillet et du 15 au 18 juillet, sont ajustés : ils se dérouleront désormais de 21h00 à 7h00, au lieu de 19h00 à 6h00.

Le balisage usagé, positionné sur le diffuseur du Chêne-Saint-Amand, sera renouvelé durant cette phase de chantier. Les autres diffuseurs de la commune et alentours feront également l'objet d'un changement au cours des prochains mois. Par ailleurs, la Région mettra en place une signalétique renforcée afin d'encourager l'accès à la zone du Chêne-Saint-Amand.

En parallèle, elle accélère la mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants pouvant subir une perte de chiffre d'affaires en raison de travaux routiers sur le réseau relevant de sa compétence depuis le 1er janvier dernier. À Saint-Dizier, comme à Linthes dans la Marne ou dans tout autre secteur concerné, une attention particulière sera portée aux commerçants et restaurateurs afin de les accompagner et d'éviter qu'ils ne soient pénalisés par ces opérations, essentielles pour l'avenir des territoires.

La modernisation, la sécurisation et le développement de la RN4 figurent parmi les principales raisons ayant conduit la Région Grand Est à reprendre la compétence sur 525 km de routes. Par cette prise en charge, la Région affirme son engagement fort en faveur des communes comme Saint-Dizier, où la RN4 constitue à la fois un axe vital du quotidien et un levier essentiel pour la dynamique locale.

Contact presse
Julie Saucède
Julie.saucede@grandest.fr +33 (0)6 74 08 42 30 presse@grandest.fr